

Séance ordinaire du 12 août 2019



2019-08
158

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 12 août 2019 à 20:10.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - M. Réal Rodrigue
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Évènements

- Camp de jour spectacle annuel "Sous les tropiques" ce jeudi à 18h30 au Centre sportif
- Nos écoles : nouvel horaire et projet innovant Classe extérieure
- Affichage de poste: préposé à l'entretien des bâtiments, équipements, terrains et installations. Déposez votre candidature avant le 22 août
- Lecture compteur d'eau

Activités

- École de danse Passion d'Or: cours de danse pour les 4 ans et plus. Début le 10 septembre 2019 de 18h à 19h15
- Tournoi de fin de saison de balle molle du 14 au 18 août à Saint-Victor

- Tournoi de fin de saison de soccer du 23 au 25 août à St-Honoré
- Tournoi NAPBM catégorie Atome A et Pee Wee A du 24 au 26 janvier 2020 au Centre sportif
- Nouveau: École de patin " Les Pingouins" au Centre sportif.
- Alphare, formation " techno" offerte dans nos municipalités (tablette, téléphone intelligent, internet)
- La bibliothèque présente ses nouveautés
- Invitation aux artistes de La Guadeloupe: réalisation d'une murale sur l'ancienne gare de trains. Soirée d'information le 21 août à 18h30 au sous-sol de la bibliothèque
- Les journées de la Culture. Exposition d'oeuvres d'arts. Dimanche le 29 septembre dans le stationnement du bureau de poste. Vous voulez exposer vos oeuvres? informez-vous au service des loisirs de La Guadeloupe

Autres

Clinique sans rendez-vous le mercredi 14 août, les jeudis 22, 29 août et 5, 12 septembre

2019-08
159

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 04.01** - Séance ordinaire du 8 juillet 2019
 - 04.02** - Séance extraordinaire du 18 juillet 2019
- 05 - CORRESPONDANCE**
 - 05.01** - Bordereau de correspondances
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 06.01** - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01** - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 07.02** - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en juillet 2019 et des engagements du mois d'août 2019
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 08.01** - Réunion du comité des travaux publics
 - 08.02** - Raccordement aux services condos industriels - 8e Rue Est
 - 08.03** - Branchement de la génératrice à l'Hôtel de ville
 - 08.04** - Soumission Equip Solutions - toilettes publiques 9e Rue Est
 - 08.05** - Firme d'architecte - toilettes publiques 9e Rue Est
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
 - 09.01** - Réunion du comité des loisirs et de la culture
 - 09.02** - Démission préposé à l'entretien des bâtiments, équipements, terrains et installations
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - 10.02** - Acquisition de terrain à Gestion PHQ inc.
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01** - Réunion du comité des finances
 - 11.02** - Comptes du mois de juillet 2019 et engagements financiers du mois suivant
 - 11.03** - Dons et commandites
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.01** - Adoption du règlement 500-2019 Droit de visite et d'inspection
- 13 - DIVERS**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2019-08
160**

04.01 - Séance ordinaire du 8 juillet 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2019-08
161**

04.02 - Séance extraordinaire du 18 juillet 2019

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 18 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session d'août 2019.

5.01.01 informations

- CEB - 34e souper des jeunes gens d'affaires, 17 octobre au Georgevilles
- Desjardins
- Gouvernement - projet unité de traitement du cancer
- MAMH - programme TECQ 2019-2023
- MMQ - importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie
- Rues Principales - 32e colloque annuel
- Villages-relais
 - Bulletin
 - 10e anniversaire
 - Napperon
 - MTQ appui
 - Résolution les Escoumins - soutien d'un projet participatif (Anekdote)

5.01.02 - Remerciements

- Villa du Rêve

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage récupéré par Services Sanitaires Denis Fortier inc

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de juillet 2019 est de:

| | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| Compost | 11.41 T.M. /4 semaines; |
| Déchets industriels et commerciaux: | 30.39 T.M. /4 semaines; |
| Déchets résidentiels: | 21.65 T.M. /4 semaines; |
| Matériaux secs mélangés: | 15.17 T.M. /4 semaines; |
| Recyclage industriel et commercial: | 9.89 T.M. /4 semaines; |
| Recyclage résidentiel: | 10.97 T.M. /4 semaines; |

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques pour l'année 2019, soit une moyenne de 50 T.M. par mois. Le tonnage d'enfouissement pour le mois de juillet est de 52.04 tonnes métriques.

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Aucun procès-verbal à adopter. Aucune réunion du comité incendie n'a eue lieu en août. Le procès-verbal de la rencontre de juillet 2019 sera adopté par le comité en septembre et sera déposé au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2018.

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en juillet 2019 et des engagements du mois d'août 2019

Aucune réunion du comité incendie n'a eu lieu en août. Les dépenses du mois de juillet et les engagements du mois d'août du service de sécurité incendie seront adoptés au point 11.02 de cette séance.

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics a tenu une séance de travail le 9 juillet 2019 :

Les recommandations du comité nécessitant une résolution du conseil font l'objet des prochains points à l'ordre du jour de cette séance du conseil.

**2019-08
162**

08.02 - Raccordement aux services condos industriels - 8e Rue Est

Attendu que selon la réglementation, les coûts reliés au raccordement des services municipaux (aqueduc et égout) doivent être assumés par le propriétaire;

Attendu que le projet de condos industriels (757 8e Rue Est) est profitable au développement de la municipalité, qu'il attirera des projets commerciaux et industriels et qu'il permettra la création de nouveaux emplois;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu que la municipalité assume le coût des travaux de raccordement aux services (aqueduc et égout), tel que

détaillé et déposé en comité plénier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-08
163**

08.03 - Branchement de la génératrice à l'Hôtel de ville

Attendu que la municipalité a obtenu de l'aide financière pour l'acquisition et le branchement d'une génératrice à l'Hôtel de ville dans le cadre du programme de l'agence 9-1-1 (volet 1 et 2);

Attendu les soumissions reçues pour le raccordement de la génératrice, jointe à la présente;

Attendu que seule la soumission de Jocelyn Roy Électrique répond aux exigences de branchement d'Hydro Québec;

Attendu la recommandation du comité des travaux publics;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'autoriser Jocelyn Roy Électrique à effectuer les travaux détaillés sur la soumission # 3763, au montant de 6 285\$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-08
164**

08.04 - Soumission Eqip Solutions - toilettes publiques 9e Rue Est

Attendu le projet d'installation de toilettes publiques au 483, 9e Rue Est;

Attendu la soumission déposée par la firme d'ingénieur Eqip Solutions, afin de préparer les plans de l'ensemble de la mécanique des toilettes publiques, jointe à la présente pour en faire partie intégrante:

Attendu la recommandation du comité des travaux publics;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu :

- d'accepter la soumission déposée au montant de 13 200\$ plus taxes
- d'autoriser la directrice générale à signer le document d'entente

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-08
165**

08.05 - Firme d'architecte - toilettes publiques 9e Rue Est

Attendu le projet de toilettes publiques au 483, 9e Rue Est;

Attendu que le bâtiment à rénover excède 300m²;

Attendu que l'article 16 de la Loi sur les architectes spécifie que tous les plans et devis de travaux d'architecture pour la rénovation d'un édifice doivent être signés et scellés par un membre de l'Ordre lorsque le bâtiment excède 300m²;

Attendu la recommandation du comité des travaux publics;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu :

- d'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches avec un architecte pour réaliser les plans et devis du bâtiment à rénover
- d'autoriser la dépense pour l'avancement du projet

Adoptée à l'unanimité des conseillers

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

Le comité des loisirs et de la culture n'a tenu aucune séance de travail en juillet 2019.

09.02 - Démission préposé à l'entretien des bâtiments, équipements, terrains et installations

Dépôt de la démission de M. Éric Roy au poste de préposé à l'entretien des bâtiments, équipements, terrains et installations. La municipalité souhaite du succès à M. Roy dans son nouveau défi et le remercie pour ses années d'excellent service.

L'affichage du poste a été publié via le journal local, le site internet et la page Facebook de la municipalité.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Aucun procès-verbal à déposer

**2019-08
166**

10.02 - Acquisition de terrain à Gestion PHQ inc.

Attendu que le développement de la municipalité est freiné par le manque de terrains résidentiels, commerciaux et industriels;

Attendu que la municipalité souhaite se doter d'une banque de terrains pour promouvoir son développement;

Attendu le projet d'offre d'achat déposé à la présente pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu:

- d'adopter le projet d'offre d'achat d'un terrain vacant appartenant à Gestion PHQ inc. tel que déposé devant ce conseil:
 - Lots # 6 223 718 et # 6 223 719
 - superficie de 24.85 hectares
- de mandater Mme Christiane Lacroix, directrice générale pour la signature de l'offre d'achat
- de mandater Mme Christine Talbot, notaire, pour la préparation de l'acte de vente
- de mandater M. le maire et Mme la directrice générale pour la signature de l'acte de vente et des autres documents administratifs nécessaires à la réalisation de cette transaction

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

Aucune réunion du comité, en juillet 2019

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires

- L'état des activités financières détaillées

**2019-08
167**

11.02 - Comptes du mois de juillet 2019 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que les comptes du mois de juillet 2019 au montant total de 238 883.82 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

| | |
|-----------------------|----------------------|
| Comptes | 31 |
| payés: | 110.52 \$ |
| Comptes à | 124 |
| payer: | 028.77 \$ |
| Salaires nets versés: | 49 847.15 \$ |
| Remises d'employeur: | 23 897.38 \$ |
| Total | 238 883.82 \$ |

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'août 2019 pour un montant total de 115 450.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2019-08
168**

11.03 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Fabrique Notre-Dame-des-Amériques - Raccordements au réseau public projet «Accès pour tous, aux installations sanitaires»... Contribution en temps d'employés et machinerie de la municipalité, d'une valeur de 1 200\$

Adoptée unanimement.

12 - LÉGISLATION

**2019-08
169** **12.01 - Adoption du règlement 500-2019 Droit de visite et d'inspection**

Attendu que l'article 492 du Code municipal du Québec accorde à toute municipalité locale le pouvoir d'adopter des règlements pour autoriser ses officiers à visiter et à examiner, toute propriété mobilière et immobilière;

Attendu que le conseil considère qu'il est dans l'intérêt de la municipalité qu'un tel règlement soit adopté ;

Attendu que l'avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors

de la séance ordinaire du 8 juillet 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Réal Rodrigue, conseiller au siège #1

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le règlement 500-2019 soit adopté par le conseil et qu'il soit statué ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du règlement

ARTICLE 2

Par le présent règlement, la municipalité autorise le directeur des travaux publics et inspecteur municipal, le préventionniste et le chef aux opérations (directeur) du Service de Sécurité Incendie (SSI), dans l'exercice de leurs fonctions, à procéder à la visite ou à l'inspection, entre 7 heures et 19 heures, de tout terrain, toute propriété mobilière et immobilière, ainsi que l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque :

- Pour constater si les règlements et normes adoptés par la municipalité et les règlements et normes dont l'application relève de la municipalité sont respectés ;
- Pour vérifier tout renseignement ou pour constater tout fait nécessaire à l'exercice par la municipalité du pouvoir de délivrer un permis, d'émettre un avis de conformité d'une demande, de donner une autorisation ou toute autre forme de permission, qui lui est conféré par une loi ou un règlement ;
- Pour procéder à des analyses, si cela s'avère utile.

ARTICLE 3

Tous propriétaires, locataires ou occupants des lieux visités sont obligés de recevoir le directeur des travaux publics et inspecteur municipal, le préventionniste ou le chef aux opérations (directeur du SSI) et de répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des règlements.

ARTICLE 4

Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins cinquante dollars (50,00 \$) et d'au plus mille dollars (1 000,00 \$) si le contrevenant est une personne physique ou d'au moins cent dollars (100,00 \$) et d'au plus deux mille dollars (2 000,00 \$) s'il est une personne morale.

Pour une récidive, l'amende est d'au moins cent dollars (100,00 \$) et d'au plus deux mille dollars (2 000,00 \$) si le contrevenant est une personne physique ou d'au moins deux cents dollars (200,00 \$) et d'au plus quatre mille dollars (4 000,00 \$) s'il est une personne morale.

ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur, lors de sa promulgation publique, conformément à la Loi.

Adopté unanimement.

| | |
|--|----------------|
| Avis de motion | 8 juillet 2019 |
| Présentation et dépôt d'un projet de règlement | 8 juillet 2018 |
| Adoption du règlement | 12 août 2019 |
| Promulgation entrée en vigueur | 2019 |

M. Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale

13 - DIVERS

Le maire invite les citoyens à la prudence dans nos rues.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

**2019-08
170**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h35

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale